

ACCUEIL DE LOISIRS MUNICIPAL PLEIN SOLEIL
DE PIOLENC

PROJET PEDAGOGIQUE



« L'EAU »

Année 2021

INTRODUCTION

Le projet pédagogique est le fruit d'une réflexion conduite par l'ensemble de l'équipe d'animation. Il décline les conditions de mises en œuvre du projet éducatif, c'est aussi un outil de formation pour les animateurs.

Il permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne.

Il annonce clairement et simplement la manière dont on souhaite accueillir l'enfant.

Il est fondé sur la recherche du bien être de l'épanouissement et la responsabilité de la vie en société.

Dans le but de réunir les conditions nécessaires pour que l'enfant puisse évoluer dans un cadre sécurisant, certaines conditions devront être prises en compte par la famille :

- Accompagner et reprendre l'enfant à l'intérieur de la structure d'accueil, en le signalant auprès de la direction.
- Respecter les horaires d'accueil car les enfants ne seront pas accueillis avant 7h30 et le soir les enfants pourront repartir avec toutes personnes autorisées à partir de 17h. (La liste des personnes autorisées est dans le dossier d'inscription).
- Signaler aux animateurs présents sur le point d'accueil toute problématique concernant l'enfant qui pourrait avoir une incidence sur la vie au sein de l'accueil de loisir.

Le respect de ces recommandations pour tous est souhaitable afin de proposer un accueil de qualité pour le bien être des enfants.

PROJET EDUCATIF

La commune de Piolenc s'est fixée comme enjeux pour les enfants et les jeunes :

- La contribution et l'épanouissement des enfants et des jeunes en mettant à leur disposition les outils et les moyens nécessaires.
- L'harmonisation de l'offre permettant de rééquilibrer les richesses, les moyens d'éducation, disponible sur le territoire.
- Le développement de l'esprit de citoyenneté qui permet de forger une identité commune élargie.
- Faciliter la mobilité et les échanges culturels.
- Mettre à disposition un plus large éventail d'activités.
- Pour lui permettre d'atteindre ses objectifs, elle a signé un contrat Enfance et Temps libre avec la caisse d'Allocations Familiales de Vaucluse, en faveur des 0-18 ans de la commune.

Les objectifs éducatifs de l'organisateur.

- Offrir aux jeunes de la commune un cadre de vie collectif dans lequel ils puissent s'épanouir.
- Aider l'enfant ou le jeune à prendre ou à reprendre confiance en lui-même par la valorisation de ses acquis et de ses expériences.
- Restaurer et développer le plaisir d'apprendre, de savoir, de communiquer.
- Encourager et renforcer sa capacité à créer et à organiser de manière autonome.
- Développer l'ouverture et l'action sur son environnement, par une découverte et une approbation des diverses ressources culturelles, sociales et économiques proches.
- Aider le jeune à devenir bâtisseur principal de son identité et avoir sa place dans la construction de la société (apprendre à connaître ses goûts, ses capacités).
- Aider à construire sa personnalité.
- Reconnaître, accepter et intégrer les différences par l'apprentissage.
- Etre libre de ses choix pour s'adapter à un monde toujours en mouvance.
- Etre porteur de conviction et acteur, c'est-à-dire participer à la vie collective en y apportant sa propre contribution.
- Prendre des responsabilités avec les autres pour bâtir des projets communs.

CARTE D'IDENTITE

Organisateur : Mairie de Piolenc

Lieu : Pôle socio-éducatif Claude Parjadis
Avenue Charles De Gaulle
84420 Piolenc

Jours et heures d'ouverture :

Les mercredis : 7h30 - 18h30

Les vacances : du lundi au vendredi : 7h30 - 18h30

Sauf les jours fériés

Le périscolaire : 7h30 à 8h30 puis de 16h15 à 18h30

Effectif :

Une capacité d'accepter jusqu'à 74 enfants.

Tranche d'âge de 3 à 14 ans.

L'accueil de loisirs sans hébergement répond à un besoin des familles :

- Dans un temps de loisirs sécurisé, tant en respectant le rythme de vie de l'enfant (l'équipe d'animation tient compte de rythmes biologiques et physiologiques de chacun).
- D'apprentissage de la vie quotidienne (vivre en groupe avec les différences de chacun).
- Un mode de garde pour certains (parents qui travaillent, parents isolés).

Il semble important, la manière dont l'enfant met à profit son temps en dehors de l'école pour l'épanouissement de sa personnalité et son apprentissage à la vie sociale.

Il est nécessaire qu'il découvre différentes activités pour échanger avec d'autres, pour découvrir et comprendre d'autres modes de vie, d'autres cultures.

Favoriser le développement de la personnalité globale de l'enfant, en s'appuyant sur son besoin d'agir, de comprendre, de communiquer l'aidant à mieux se situer dans son environnement naturel et culturel.

BUT PEDAGOGIQUE

L'eau et l'importance de son rôle pour le vivant : l'eau qui nous permet de naître, de grandir, de cultiver, de nous alimenter, de nous laver...

L'eau qui est indispensable à la flore et à la faune...

L'eau qui fait les nuages, la brume, la neige, la grêle...

L'eau grâce à laquelle des hommes ont pu explorer le monde, voyager, se rencontrer échanger...

L'eau dont on cherche désormais des traces sur d'autres planètes...

L'eau qui est partout mais qui manque à certains.

L'eau qui est aussi vitale d'économiser et de protéger.

1. Favoriser l'épanouissement individuel de l'enfant :

Objectifs :

Permettre à l'enfant de découvrir ses capacités artistiques et physiques et de favoriser leur épanouissement.

Faire en sorte que chaque enfant puisse s'exprimer librement et communiquer avec les autres enfants et les adultes.

Assurer la sécurité affective et physique de chaque enfant.

Moyens :

Proposer des activités de découvertes (des autres et de l'environnement naturel), activités artistiques (peinture, poterie et bricolage).

Disponibilité et écoute de l'équipe d'animation envers les enfants.

Echange entre adultes/enfants et enfants/enfants (faire connaissance avec les autres, les lieux les règles de vie en collectivité...).

Assurer un accueil personnalisé de chaque enfant.

2. Favoriser la socialisation et l'apprentissage de la vie en collectivité :

Objectifs :

Permettre à chaque enfant de trouver sa place dans le groupe.

Favoriser la prise de décisions collectives.

Faire en sorte que les enfants s'organisent à plusieurs autour d'une activité.

Faire en sorte que les enfants intègrent la notion de respect (des enfants, des adultes, du matériel, des locaux...).

Mettre en avant la notion de partage.

Moyens :

Favoriser la communication et l'échange.

Etablir des règles de vie avec le groupe d'enfant (le respect et la politesse).

Privilégier la relation enfant/adulte durant les moments importants de la journée (l'accueil, les repas, le temps calme, les échanges...).

Mettre en place un fonctionnement en petit groupe.

3. Permettre la découverte et le respect de l'environnement naturel et humain :

Objectifs :

Permettre à l'enfant de se confronter aux particularités du milieu naturel.
Faire en sorte que l'enfant découvre les structures culturelles et sportives de la commune.
Sensibiliser les enfants à des questions environnementales (l'eau, les déchets, l'écologie...).

Moyens :

Pratiquer des activités en rapport avec le milieu naturel (jeux de piste, sorties découvertes...).
Faire intervenir des personnes ayant des compétences particulières (sport, nature...).
Faire des sorties variées (activités de découverte...).
Apprentissage à l'environnement dans la vie quotidienne.

4. Développer l'autonomie de l'enfant :

Objectifs :

Donner à l'enfant la possibilité de grandir à son rythme.
Valoriser la prise d'initiatives.
Permettre à chaque enfant d'avoir des repères spatiaux, temporels et affectifs.
Développer la capacité de l'enfant à communiquer.

Moyens :

Eviter de faire à sa place (s'habiller seul, couper sa viande...).
Encourager et reconnaître l'enfant dans ses compétences.
Associer les enfants au fonctionnement de l'A.L.S.H. en apprenant à réaliser les tâches de la vie quotidienne (participer au rangement, à l'entretien du matériel, pinceaux, tables...).
Mettre en place des "rituels" pour un meilleur repérage dans le temps (passage aux toilettes...).

VIE QUOTIDIENNE

La journée est structurée afin de permettre aux enfants de se construire des repères. L'arrivée des animateurs est échelonnée pour avoir une grande amplitude horaire.

Journée type : Mercredis et Vacances

7h30 - 9h

L'accueil est un moment essentiel. Il permet à l'enfant d'arriver et s'installer à son rythme, de retrouver ses copains et les animateurs.

Il a la possibilité entre différentes activités. L'équipe doit privilégier ce moment pour être disponible et à l'écoute de chacun tout en restant accessible aux parents pour une information et ainsi faire le lien entre le milieu familial et social.

9h - 10h

Une collation après être passé aux sanitaires et s'être lavé les mains (apprendre le réflexe d'hygiène). S'en suit une discussion entre enfants et animateurs sur les activités de la journée (temps d'échange et d'écoute).

10h - 11h45

Début des différents ateliers manuels ou sportifs (après la formation de petits groupes).

11h45 - 12h

Passage aux sanitaires et lavage des mains.

12h - 13h

C'est un moment important de la journée, il doit se dérouler dans le calme et la cantine doit être un lieu d'échange entre les enfants.

L'animatrice est garante de la bonne tenue des enfants à table et s'assure qu'ils goûtent les plats et participent au rangement de la table.

13h - 14h30

Temps calme, lecture, film ou dessins animés.

Sieste pour les plus petits ou les grands qui le souhaitent.

14h30 - 16h

Reprise des activités.

16h - 17h

Après lavage des mains, les enfants se retrouvent pour le goûter.

17h - 18h30

Passage aux sanitaires avant le départ échelonné des enfants.

Il est proposé différentes activités et petits jeux.

Le périscolaire

7h30 - 8h30

Accueil échelonné des enfants.

Echange entre les enfants les familles, les animateurs et la direction.

Des activités libres ou semi-dirigées sont proposées par des animatrices actives.

Les enfants ont aussi le droit de ne rien faire et de prendre possession des lieux.

16h15 - 18h30

Goûter, activités ou jeux sont proposés.

Départ échelonné des enfants.

ACTIVITES

THEME : L'eau

Objectifs pédagogiques :

Favoriser l'épanouissement individuel de chaque enfant.
Développer l'autonomie de l'enfant.
Favoriser la socialisation et l'apprentissage de la vie en collectivité.
Permettre la découverte et le respect de l'environnement naturel et humain.

Le thème de l'eau va permettre d'introduire le monde du vivant les notions historiques et géographiques, l'alimentation, le respect de l'environnement...

La plus-value pédagogique, repérer les caractéristiques du vivant : Naissance, croissance et reproduction, nutrition et régime alimentaire des animaux et comprendre les interactions entre les être vivants et leur environnement.

Le savoir « travailler ensemble », développer la curiosité, oser exprimer ses idées savoir écouter celles des autres, mener des recherches ensemble.

Le respect des uns et des autres et le respect des règles communes.

C'est aussi l'occasion de s'affirmer de prendre des responsabilités, de gagner en autonomie, de s'intégrer dans un groupe en y apportant à la fois ses compétences et son savoir être.



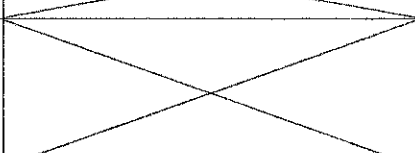
Actions menées :

Cuisine
Jardinage
Bricolage
Modélisme
Chant
Lecture
Sorties pédagogiques



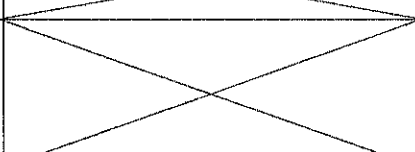
Activités sous forme de jeux sportifs, jeux d'équipes, jeux de société et jeux de construction.

NEGOCIABLE - NON NEGOCIABLE

➤ Pour les enfants :

	Négociable	Non négociable
Sécurité		Physique et affective
Respect des rythmes de l'enfant		Physiologique et biologique
Règles de vie		Respect des horaires Respect du matériel Respect des locaux Respect des personnes

➤ Pour les adultes :

	Négociable	Non négociable
Sécurité		Physique et affective
Respect des rythmes de l'enfant		Physiologique et biologique
Règles de vie		Respect des horaires Respect du matériel Respect des locaux Respect des personnes
L'alcool	Occasionnellement pour les adultes soit pour la 5 ^o partie soit pour un repas amélioré	Pas avec les enfants de moins de 16 ans
La cigarette	Mettre à disposition un lieu à l'écart des enfants pour que les adultes puissent fumer	Interdit aux enfants de moins de 14 ans
La cigarette électronique	Vapoter	

POSTE

➤ Fonction de directeur :

- Animation de l'équipe.
- Gestion financière, matérielle et administrative.
- Relation avec les différents partenaires.
- Relation avec les familles.
- Formation des animateurs, suivi et validation d'animateurs stagiaires.

Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.

➤ Fonction d'animateur :

- Animation des différents moments de la journée.
- Accueil des enfants.
- Préparation des activités.
- Mise en place et rangement des activités.

Il est garant du respect des lieux et du matériel, de la sécurité physique et affective des enfants.

Il doit appliquer et faire appliquer les règles de vie.

EVALUATION

L'accueil des enfants et des familles est assuré par l'équipe d'animation et la direction.
La fréquentation et l'engouement des enfants nous serviront d'évaluation.

Des réunions de préparation (le jeudi matin) sont organisées afin d'établir les programmes d'activités, dans le but de permettre à l'équipe d'échanger, de prendre du recul sur certaines choses, de décider, de modifier et de régler.

En fin d'année, un entretien avec toute l'équipe et la direction est réalisé afin d'évaluer les points positifs et négatifs de l'année écoulée.

CONCLUSION

L'objectif est de proposer aux enfants les meilleures conditions d'accueil et rendre leur passage à l'A.L.S.H. le plus ludique et attractif possible.